

Oriental/Immigration

De plus en plus de mineurs africains

• Des clandestins qui filtrent via la frontière avec l'Algérie

• Plus de 5.400 arrestations d'Africains, des expulsions

L'IMMIGRATION clandestine via la frontière algéro-marocaine s'est intensifiée ces derniers mois. Plusieurs facteurs y ont contribué: drames sociaux, guerres civiles et crises économiques. Pour contenir les flux migratoires plusieurs approches ont été expérimentées et appliquées. Pour les seuls trois derniers mois, les différents services de sécurité, au niveau de l'Oriental, ont procédé à l'arrestation et le refoulement de plus de 5400 immigrants clandestins de diverses nationalités africaines la plus part des mineurs. La majorité, une fois sur le territoire algérien, retourne au Maroc. C'est le cas pour des centaines d'expulsés, du début de ce mois, et qui n'ont pas tardé à rebrousser chemin. Selon des témoignages sur place et même de certains Subsahariens, la gendarmerie nationale algérienne au lieu de les reconduire vers les frontières du sud algérien lieu de leur entrée initiale, elle les renvoie de nouveau vers le Maroc.

La situation s'est aggravée cette semaine avec l'arrivée d'une nouvelle vague d'immigrants constituée essentiellement de mineurs. C'est le cas d'une famille, constituée de sept enfants avec leur mère et grand-mère, qui sont arrivés à Oujda dimanche à 4 H du matin. Il a fallu qu'une ONG locale (l'ABCDS) les prenne en



Le rush des immigrants subsahariens s'aggrave avec l'arrivée d'un nouveau type de migrants, constitué essentiellement de mineurs (Ph AK)

charge avant de les accompagner à Rabat pour les remettre au HCR. «C'est une famille congolaise avec cinq fillettes et deux petits garçons âgés de trois à quatorze ans. Le père, un militaire de profession, a été tué lors d'une guerre entre fractions congolaises. Sa famille sans protecteur a opté pour l'exil. Ils ont quitté leur pays en décembre et n'ont pu arriver au Maroc que le weekend dernier», a rapporté à L'Economiste l'ainée de ces enfants. «On nous a dit que les Marocains sont accueillants et c'est pour cela que nous avons opté pour ce pays au lieu de rester dans d'autres pays africains», renchérit la fillette.

Les membres de cette famille racontent leur calvaire avant d'atteindre le tracé frontalier algéro-marocain. Ils expliquent

aussi ce qu'ils ont enduré avant d'arriver en passant par la république Centrafricaine, le Tchad, la Libye et l'Algérie. «C'était des

jours de soif, de faim, de peur et d'endurance sous la canicule. Mais aussi des solidarités humaines, de simples personnes qui nous ont aidés et encouragés», conclut-elle. Cependant, un problème de taille pour ces enfants en quête d'asile. C'est que les associations engagées dans la protection des enfants sur le plan national ne peuvent les accueillir sans l'accord préalable du procureur du roi. Et sachant qu'ils sont en situation irrégulière cela rend leur prise en charge quasiment impossible explique-t-on auprès de l'ABCDS. Par ailleurs l'ABCDS estime nécessaire la disposition d'un instrument juridique de protection des personnes étrangères en situation de vulnérabilité. Elle appelle aussi à la création d'une institution nationale sur les immigrations et l'asile qui agit dans le sens de protection des immigrants, marocains et étrangers, et gère la procédure d'asile au Maroc. □

De notre correspondant régional, Ali KHARROUBI

